

Lettre d'information de la municipalité de Sommaing sur Ecaillon

f Mairie de Sommaing sur écaillon

www.sommaing.fr

EDITO

Chères Sommaingeoises,
chers Sommaingeois,

Je vous invite à découvrir le premier Somm'info, légèrement restylé, de la nouvelle équipe municipale qui a été installée à huis clos le dimanche 24 mai dernier avec plus de deux mois de retard suite à la crise sanitaire. L'actualité reste encore largement dominée par ce maudit virus, la COVID-19, qui nous oblige à annuler toutes les manifestations festives et limite nos possibilités d'actions. Comme vous pourrez le lire dans cette lettre d'information, les commissions municipales ont été créées et tous les conseillers peuvent désormais se mettre au travail afin de mériter votre confiance. Le premier gros dossier qui nous attend est celui de l'aménagement du centre-bourg pour lequel une demande de subvention doit être déposée avant le 14 juillet.

Le maire,
Roland Salengro

Election du Maire et des adjoints

L'installation du nouveau conseil municipal par le maire sortant Marc Carpentier, prévue initialement le 22 mars et reportée suite à la crise sanitaire, s'est tenue à huis clos le dimanche 24 mai 2020.

Après cette installation, les conseillers ont procédé à l'élection du maire et des adjoints après avoir déterminé leur nombre, sachant que celui-ci ne peut être supérieur à trois pour la commune de Sommaing.

Résultat des votes à bulletins secrets:

- Maire: Roland Salengro
- Nombre d'adjoints: 2
- Première adjointe:
Dominique Berton
- Deuxième adjoint:
Christian Lenoir



Vous pouvez retrouver tous les détails sur cette élection et notamment les discours du maire sortant et du maire entrant sur le site internet de la commune.

Commissions municipales

Lors de la deuxième réunion de conseil du 29 mai, quatre commissions ont été formées. Pour chaque commission, un responsable et un responsable-adjoint (pour 3 commissions) ont été élus. Une commission « appel d'offres » sera créée lors d'un prochain conseil. Il est rappelé que le maire est président de droit de toutes les commissions.

Communication
Jean-François Mauzé (responsable) Frédéric Dufour (responsable adjoint) Guillaume Delhaye Aurélie Dehière

Finances
Frédéric Dufour (responsable) Clarisse Desombreux Simon Gabelle

Commission « Vivre ensemble » et « Intergénérationnel »
Aurélie Dehière (responsable) Dominique Berton (responsable adjointe) Valérie Gilet Clarisse Desombreux Marlène Dupart Christian Lenoir

Travaux – Environnement - Cadre de vie – Patrimoine
Christian Lenoir (responsable) Dominique Berton (responsable adjointe) Simon Gabelle Jean-François Mauzé Guillaume Delhaye Marlène Dupart Valérie Gilet

Registre des personnes en situation de vulnérabilité

INSCRIPTION POSSIBLE SUR LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE

Suite à l'épisode de canicule en 2003, le Ministère des Solidarités et de la Santé a sollicité les communes pour la mise en place obligatoire d'un registre nominatif communal. (Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées).

Ce registre a pour but de recenser les personnes en situation de vulnérabilité et isolées (personnes âgées, présentant un handicap...) vivant sur la commune afin de leur apporter conseil et assistance lors d'événements exceptionnels (canicule, épisode de grand froid, inondations, Covid...) en réponse aux décisions préfectorales.

Ce registre permet de prendre contact avec les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien et de leur venir en aide grâce notamment au concours des services d'accompagnement à domicile et des réseaux de solidarité.

Qui peut s'inscrire sur le registre nominatif communal ?

Toutes les personnes isolées à domicile ne sont pas éligibles au dispositif.

Seules sont concernées :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
 - Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
 - Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.
 - Et les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.
- Le maire assure la conservation, la mise à jour et la confidentialité des données et communique le registre au préfet à sa demande.

Ce registre est confidentiel et ne peut être utilisé que par des personnes autorisées (maire ou préfet).

Il ne peut être utilisé à d'autres fins que celles prévues par la loi.

L'inscription sur ce registre est facultative et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives.

Comment s'inscrire ou inscrire un proche ?

- Par inscription en remplissant le formulaire ci-joint (remis en mairie sous pli confidentiel) par la personne souhaitant s'y inscrire ou le cas échéant son représentant légal ou par un tiers (personne physique ou morale) à tout moment de l'année.

- En cas de situation particulière (mobilité, remplissage du document...) et pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 27 27 07 65

Protégeons-nous, portons tous des masques



Commémoration du 8 Mai

C'est dans les conditions particulières de confinement, qu'a eu lieu la commémoration du 75ème anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. Marc Carpentier et Roland Salengro, se sont rendus au monument aux morts. Après la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, ils ont respecté une minute de silence. Quelques riverains ont pu participer, à distance, sur le pas de leur porte, à cette cérémonie. Parmi eux, la doyenne du village, pour qui le devoir de mémoire est important.



On vous informe

Le site internet de Sommaing se refait une beauté. Sa mise à jour, tant attendue, a commencé. Le site reprend des couleurs. Nous espérons le rendre plus vivant, pour le service de tous les sommaingois connectés.

Nous sommes heureux également de vous annoncer la naissance de la page Facebook de la "mairie de sommaing". Le confinement dû à la COVID-19 nous a montré qu'un outil réactif était intéressant pour une diffusion d'informations. C'est pour cela, qu'avec l'accord de la municipalité précédente, notre équipe a mis en place une page Facebook.

Bien sûr, le "Somm'info", les "Info'spé" ainsi que la "Voix de Sommaing" continuent d'exister.

Déminage

Le matin du lundi 8 juin, les démineurs d'Arras sont venus, afin de récupérer un obus, retrouvé près du bois de Sommaing.

La mise en sécurité s'est effectuée sans dommages.



Masques de protection

Une première distribution de masques a eu lieu à partir du 11 mai. Chaque sommaingois a reçu un masque lavable acheté par la municipalité et deux masques à usage unique de la part de la Région Hauts-de-France, dans l'attente de la livraison des masques lavables.

La deuxième distribution est en cours. Il s'agit des masques lavables promis par la Communauté de Communes du Pays Solesmois et la Région Hauts-de-France. Les aînés de plus de 70 ans ont été servis à domicile le 13 juin dernier. Les autres habitants sont invités à retirer leurs masques en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Les personnes ne pouvant se déplacer ou en situation de vulnérabilité peuvent contacter le secrétariat soit par téléphone au 03.27.27.07.65, soit par courriel à l'adresse "mairie.sommaing@free.fr" afin que les masques puissent leur être remis à domicile.

Au final, chaque sommaingois a pu recevoir trois masques lavables et deux masques à usage unique.



distribution des masques, le 11 mai 2020

Le fleurissement

Ah, la fin de ce joli mois de mai ! Oublions un peu ces deux mois et demi de confinement et mettons les mains dans la terre ! Passés les Saints de glace, l'heure était arrivée de se mobiliser. C'est donc le lundi 25 mai qu'une petite équipe s'est mise au travail autour d'un atelier « vert ». Six jardiniers amateurs se sont organisés dans la bonne humeur pour composer et installer les jardinières qui égayeront notre joli village.

Espérons que cela fasse la joie des Sommaingois et des promeneurs d'autres villages. La petite équipe était composée de Dominique, Aurélie, Marie-Odile, Jean-François, Christian et Marco.



Info CCPS

La CCPS propose trois structures d'accueil, afin que les parents puissent disposer d'une solution de garde en cette période de crise sanitaire, du 6 au 24 juillet 2020. Les trois sites retenus sont Bermerain, Saulzoir et Solesmes, avec un protocole sanitaire permettant la distanciation physique et les gestes barrières. Les places sont limitées et réservées aux enfants dont les deux parents travaillent.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la CCPS pour des renseignements complémentaires, auprès de "l'étape" au 03 27 70 74 30. Une brochure est disponible en mairie, et sur le site internet de la CCPS.

Concours du 14 Juillet



Dans ce contexte particulier sanitaire et pour célébrer la Fête Nationale, la municipalité avec le soutien du comité des fêtes de notre village organise un concours de dessins ouvert aux jeunes sommaingois sur le thème du 14 Juillet. Les dessins seront exposés sous le préau de la plaine de jeux.

Comment y participer ?

C'est simple, il suffit de déposer le dessin de votre ou de vos enfants avant le 10 juillet 2020 dans la boîte aux lettres de la mairie (avec nom et prénom annotés au verso).

AGENDA :

14 Juillet : Un dépôt de gerbe sera effectué au monument aux morts à 11h30. Les sommaingaises et sommaingois sont invités à cette cérémonie dans le respect des consignes sanitaires qui seront en vigueur à cette date.

En l'absence du feu d'artifice et des festivités traditionnelles, vous pouvez décorer votre maison pour marquer ce moment de concorde républicaine.

Un concours de dessin est organisé avec le soutien du comité des fêtes (cf article ci-dessus)

Congés d'été

Le secrétariat de mairie sera fermé du 31/07 au 19/08 inclus.

Aucun dossier administratif ne pourra donc être traité durant cette période.

Une permanence est effectuée par M. le maire ou l'un des adjoints le samedi de 11h à 12h.

☎ 03.27.27.07.65
📠 03.27.27.14.02
✉ mairie.sommaing@free.fr
🌐 sommaing.fr
📘 Mairie de Sommaing sur écaillon

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h30-18h30
Mardi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h30-11h30
Vendredi : 13h30-16h30

I.P.N.S